

**Tennis Club Châtaignier**

Aux membres du club et  
détenteurs de parts sociales

Le Mont, le 10 août 2021

Madame, Monsieur, Cher membre, Cher Parent de juniors,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale du Tennis-Club  
Le Châtaignier qui se tiendra le

**Mardi 21 septembre 2021 à 20 heures, au clubhouse**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2020 (à disposition sur notre site)
- 2) Rapport du Président
- 3a) Rapport du Trésorier
- 3b) Rapport des vérificateurs des comptes
- 3c) Adoption des comptes 2020
- 3d) Election des vérificateurs 2021
- 4) Rapport de la commission sportive
- 5) Démissions et élections au comité
- 6) Travaux
- 7) Budget 2021. Cotisations pour la saison 2021
- 8) Propositions individuelles
- 9) Divers

Toute proposition individuelle doit être adressée au Président au plus tard 20 jours avant l'assemblée générale.

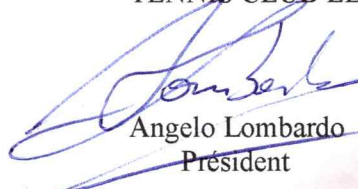
Les membres désirant donner leur démission étaient priés de le faire **par écrit**, selon l'article 5 des statuts, avant le 31 mars 2021. Dès cette date, les cotisations pour la saison 2021 sont exigibles.

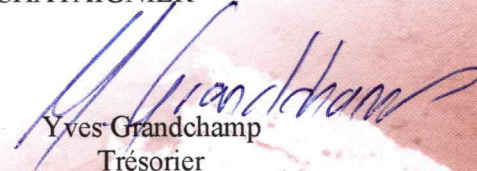
Les membres souhaitant obtenir un congé ou désirant renouveler leur congé, ont dû en faire la demande **par écrit**, selon l'article 8 des statuts, avant le 31 mars 2021. Le membre en congé est assimilé à un membre passif et perd les avantages des tarifs et de réservations de membres actifs.

Rappel : Seuls les membres coopérateurs possédant une part sociale ont le droit de vote lors de l'AG.

Au plaisir de vous compter parmi les présents ce soir-là, nous vous adressons, Madame, Monsieur, cher(s) membre(s), nos meilleures salutations.

TENNIS CLUB LE CHATAIGNIER

  
Angelo Lombardo  
Président

  
Yves Grandchamp  
Trésorier